

4.7 LES COURS D'APPEL

En 2025, le nombre d'affaires civiles nouvelles portées en appel s'élève à 198 000, en hausse de 2,3 % par rapport à 2024. Ce volume est composé de 146 000 affaires au fond, 5 600 référés et 47 000 autres procédures.

Les affaires provenant des tribunaux judiciaires (TJ), au nombre de 91 000, représentent près du tiers des affaires au fond frappées d'appel (63 %). Ce volume est le même que celui de 2024. Il augmente devant les autres juridictions de première instance : de 1,1 % devant les conseils de prud'hommes (CPH, 18 % des affaires au fond), de 3,5 % devant les juridictions commerciales qui regroupent les tribunaux de commerce, les chambres commerciales des TJ et les tribunaux mixtes (8 % des affaires au fond) et également pour les affaires provenant de divers organes ou juridictions (dont les bureaux d'aide juridictionnelle) ou des commissions d'indemnisation des victimes d'infractions (catégorie « Autres », 10 %).

L'évolution des volumes d'affaires nouvelles des cours d'appel peut résulter d'une variation de l'activité des

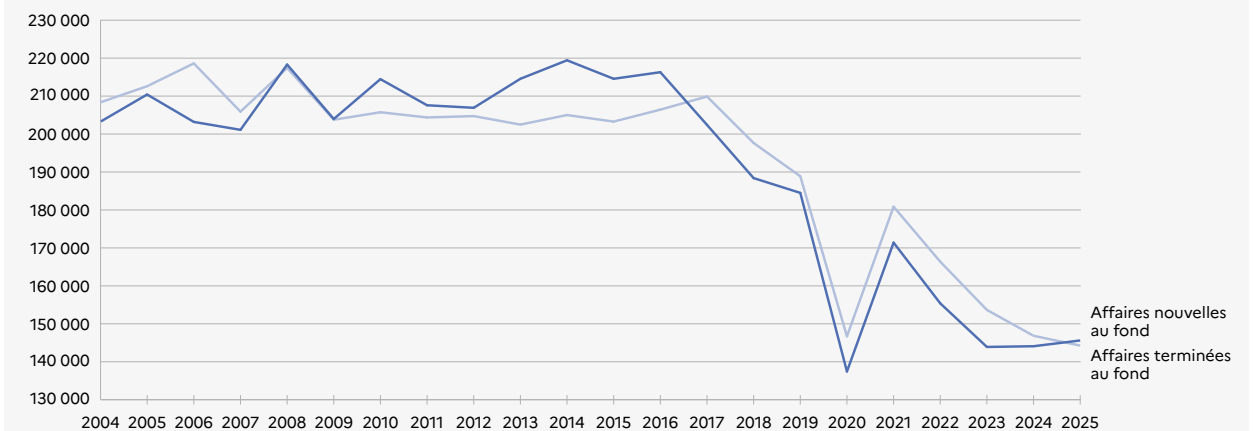
juridictions de première instance et/ou d'une évolution de la propension des justiciables à faire appel. Pour les juridictions commerciales, le taux d'appel a baissé de 2 points : 10,2 % des affaires de première instance vont en appel en 2024 contre 12,1 % en 2023. Le taux d'appel des CPH baisse d'un point (61 % en 2024 contre 62 % en 2023) tandis que celui des TJ est quasiment stable (13,2 % en 2024 contre 13,1 % en 2023).

En 2025, le volume d'affaires terminées, au nombre de 195 000, est quasiment le même que celui de 2024. Le stock d'affaires en cours augmente légèrement par rapport à 2024 (238 000 affaires, + 1,3 %). Par conséquent, l'âge moyen du stock (19,5 mois) n'augmente que très légèrement (+ 0,3 mois entre 2024 et 2025).

Le délai moyen de traitement des affaires en cour d'appel en 2025 est quasiment le même par rapport à 2024, s'établissant à 13,5 mois (13,7 mois en 2024). Plus précisément, 25 % des affaires terminées l'ont été en moins de 2,7 mois, la moitié en moins de 9,2 mois et 75 % en moins de 20,1 mois.

1. Activité civile des cours d'appel

unité : affaire



2. Activité civile des cours d'appel

	2021 ^r	2022 ^r	2023 ^r	2024 ^r	2025
Toutes affaires nouvelles	209 618	196 261	190 295	193 792	198 312
Taux d'évolution (en %)	+ 22,4	- 6,4	- 3,0	+ 1,8	+ 2,3
Affaires au fond	171 390	155 392	143 900	144 090	145 610
Taux d'évolution (en %)	+ 24,7	- 9,3	- 7,4	+ 0,1	+ 1,1
Juridiction d'origine					
Tribunal judiciaire ⁽¹⁾	104 834	95 700	90 491	91 042	91 494
dont <i>pôle social</i>	15 633	13 823	12 491	12 039	11 374
Conseil de prud'hommes	34 835	32 745	27 422	26 449	26 732
Juridiction commerciale ⁽²⁾	14 567	12 840	12 230	11 946	12 362
Autres ⁽³⁾	17 154	14 107	13 757	14 653	15 022
Référés	5 725	5 136	5 041	5 273	5 608
Autres procédures⁽²⁾	32 503	35 733	41 354	44 429	47 094
Toutes affaires terminées	220 663	207 078	199 467	195 093	195 431
Taux d'évolution (en %)	+ 24,7	- 6,2	- 3,7	- 2,2	+ 0,2
Affaires au fond	180 858	166 368	153 658	146 843	144 255
Taux d'évolution (en %)	+ 25,0	- 8,0	- 7,6	- 4,4	- 1,8
Confirmation totale ou partielle	101 310	90 606	84 355	81 883	79 514
Infirmer	25 308	22 922	20 227	18 901	17 945
Autres décisions	54 240	52 840	49 076	46 059	46 796
Référés	5 491	5 081	5 029	5 143	5 489
Autres procédures⁽³⁾	34 314	35 629	40 780	43 107	45 687
Délai moyen (en mois)	15,7	14,9	13,8	13,7	13,5
Affaires au fond	18,1	17,6	16,9	17,1	17,1
Référés	2,3	2,5	2,8	2,7	2,8
Autres procédures⁽⁴⁾	5,1	3,8	3,7	3,2	3,2
Stock au 31/12 (y compris référés)	254 560	244 372	236 182	235 310	238 287
Évolution du stock	- 10 555	- 10 188	- 8 190	- 872	+ 2 977
Âge moyen des affaires en cours (en mois)	16,7	17,0	18,3	19,2	19,5

⁽¹⁾ dont les tribunaux de proximité et les tribunaux paritaire des baux ruraux

⁽²⁾ tribunaux de commerce, chambres commerciales des tribunaux judiciaires et tribunaux mixtes

⁽³⁾ bureaux d'aide juridictionnelle, commission d'indemnisation des victimes d'infraction, cours d'appel

(4) recours contre les décisions relatives au maintien en rétention des étrangers, aux mineurs en danger, aux expropriations, aux pensions militaires et contre les ordonnances sur requête

3. Taux d'appel des jugements prononcés sur les affaires au fond

	2021 ^r	2022 ^r	2023 ^r	2024
Juridiction de première instance	13,4	13,2	13,1	13,2
Tribunal judiciaire	62,7	60,9	62,3	61,0
Conseil de prud'hommes	20,6	15,3	12,1	10,2
Juridiction commerciale ⁽¹⁾				

⁽¹⁾ tribunaux de commerce, chambres commerciales des tribunaux judiciaires et tribunaux mixtes

Champ : France.

Source : ministère de la Justice, SG, SSER, exploitation statistique du Répertoire général civil.

Pour en savoir plus : Études et statistiques | Ministère de la justice.